

Le Pays de La Meije

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

La Grave et Villar D'Arène

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

Présents : Olivier FONS, David LE GUEN, Stéphane FERRIER, Philippe SIONNET, Elodie LEFEBVRE, Sylvie MATHON, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre PIC

Secrétaire de séance : David LE GUEN

Monsieur le Président demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant : adhésion au service de Délégué à la Protection des données mutualisées du Centre de gestion des Hautes-Alpes.

Accord des membres du conseil.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la protection des données (DPO) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Pour permettre aux collectivités territoriales de se mettre en conformité, le Centre de Gestion des Hautes-Alpes (CDG 05) a mis en place un service de DPO mutualisé, dont l'action se divise en deux phases :

Phase 1 :

1. Sensibilisation du personnel de la collectivité
2. Evaluation de la situation
3. Lister les points de non-conformité
4. Préparation du plan d'action

Phase 2 :

1. Mise en œuvre du plan d'action
2. Informer et conseiller sur les obligations
3. Contrôler le respect du RGPD (audits)
4. Conseiller sur l'analyse d'impact relative à la protection des données
5. Coopérer avec la CNIL
6. Mettre à jour les différentes bases de données et les procédures

L'intervention du DPO sera facturé 300€/j d'intervention. Le nombre de jour serait de maximum 4 par an.

Monsieur le Président propose de faire appel à ce service et de désigner le CDG 05 comme DPO. Il précise que cette désignation fera l'objet d'une notification à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Accord des membres du conseil.

ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Les membres du conseil syndical :

- donnent leur accord sur le principe d'acquérir via le SIVOM un véhicule utilitaire électrique initialement envisagé et commandé par la commune de La Grave mais qui pourrait avoir une utilité plus large au niveau de l'ensemble du personnel.
- autorisent le Président à déposer le dossier de demande de subvention correspondant.
- disent que les sommes correspondantes sont inscrites au budget 2020 du SIVOM.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA HAUTE-ROMANCHE (MSPHR)

Monsieur Le Président informe les membres du conseil que lors d'une précédente réunion du SIVOM en date du 3 octobre 2019, il avait été décidé que la somme de 400€/mois jusque-là versée pour la prise en charge de l'appartement du médecin remplaçant, serait versée à la MSPDHR directement à compter de l'arrêt du bail à La Grave.

Il demande à ce que les conseillers valident cette décision et il précise le fonctionnement de cette MSPHR :

La commune de Villar d'Arène a construit le bâtiment,

Les soignants ont constitué une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) dont les statuts ont été approuvés par l'Agence Régionale de Santé (ARS),

Cette SISA est constituée de 2 médecins (1 poste) et d'1 auxiliaire médical (kinésithérapeute),

La commune de Villar d'Arène a conclu une convention d'occupation du domaine public avec la SISA qui est exonérée de loyer pendant 2 ans. Si la convention est dénoncée par la SISA pendant cette période, une indemnité de rupture est prévue au contrat.

Les membres du conseil émettent le souhait de rencontrer les médecins et auxiliaire médicale en place pour discuter et s'informer du fonctionnement et avoir une vision à plus long terme. Il est convenu qu'une rencontre sera programmée entre les élus des deux communes et les membres de la SISA.

AFFAIRES DIVERSES

Activités nordiques :

- Projet de damage d'une piste de luge sur le front de neige de Villar d'Arène : la dameuse de Villar d'Arène stockée dans le garage du pied des anciennes pistes pourrait être utilisée à cet effet. A suivre.
- La station de Serre Chevalier, en association avec le SIVOM, pourrait être intéressée pour relancer le domaine nordique du Col du Lautaret pour en faire un pôle excellence/altitude. Ce projet est en réflexion.
- Traçage du ski de fond : une rencontre sera programmée avec le dameur pour la saison prochaine
- Accueil/contrôle du domaine nordique : le SIVOM recherche une personne pour l'hiver 2020/2021

Navette hivernale : le SIVOM recherche une personne pour la navette et le déneigement des trottoirs de La Grave.

Offres d'emploi ci-après.

Le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène recrute
par voie contractuelle, pour l'accueil et le contrôle sur les pistes de ski de fond
Du 15 décembre 2020 au 15 avril 2021 (selon l'enneigement et l'ouverture du domaine)
Une personne au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe (échelon 1)

Missions :

La personne sera chargée des missions suivantes :

- Accueil et information des usagers du domaine nordique
- Gestion des flux de piétons et raquettes pour préserver les pistes de ski de fond
- Vente et contrôle des titres d'accès au domaine – Gestion de la caisse et du stock de supports
- Ouverture et fermeture des pistes de ski de fond – Vérification de la skiabilité du domaine – Mise en place des drapeaux et information du risque nivologique.
- Ouverture, fermeture et entretien du chalet d'accueil à Arsine
- Relations avec l'office du tourisme : information ouverture, hauteur de neige pour la mise à jour des sites d'information nordiques
- Relation avec le personnel de damage pour convenir des travaux de damage
- Relations avec le régisseur du domaine nordique : remise de la caisse du jour, gestion des ventes, rechargement du PDA et du terminal de paiement

Les conditions de votre recrutement :

- Agent contractuel de la fonction publique territoriale
- Rémunération indiciaire (équivalente au SMIC)
- Temps travail : 6h/j les mercredis, samedis et dimanches (heures normales) hors vacances scolaires et 6 jours/7 pendant les vacances scolaires de Noël et février (selon l'ouverture du domaine)

Compétences :

- Aptitudes au travail physique et en extérieur
- Pratiquer le ski de fond et posséder son matériel
- Motivation pour « faire vivre » le site
- Rigueur, autonomie, sens de l'accueil
- La pratique de l'anglais serait un plus

Candidatures : Veuillez adresser votre lettre de candidature avant le 30 octobre 2020 à :

Monsieur le Président du SIVOM de La Grave – Villar d'Arène,
Mairie, 05320 LA GRAVE. Tel : 04 76 79 98 33
cecile.sivomlagrave@wanadoo.fr ou emilie.sivomlagrave@orange.fr

Le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène recrute :
UN AGENT SAISONNIER HIVER : Déneigement des trottoirs – Navette

Du lundi 23 novembre 2020 au vendredi 9 avril 2021

Missions :

Déneigement des trottoirs :

- Fraisage des trottoirs de la commune de La Grave
- Intervention à la demande suivant la météo à partir de 5 heures du matin
- Intervention possible 6 jours /7 du 23 novembre au 15 avril

Navette :

- Conduite d'une navette du 19 décembre 2020 au 14 mars 2021 : 6 jours/7 période de vacances scolaires, 3 jours/7 hors vacances scolaires, 6h30 par jour.

Compétences :

- Disponibilité
- Aptitude et motivation pour le travail en extérieur
- Permis B

Les conditions de votre recrutement :

- Agent contractuel de la fonction publique territoriale
- Rémunération indiciaire équivalente au SMIC + 2 astreintes par mois pour le déneigement
- Agent rémunéré à l'heure faite sur le mois suivant (les heures de dimanche et jours fériés sont incluses dans temps de travail normal et valorisées au-delà de 35h).

Candidatures : Veuillez adresser votre lettre de candidature avant le 1er novembre 2020

Monsieur le Président du SIVOM de La Grave – Villar d'Arène,
Mairie, 05320 LA GRAVE. Tel : 04 76 79 98 33
cecile.sivomlagrave@wanadoo.fr ou emilie.sivomlagrave@orange.fr